

# Compte rendu du conseil municipal

## Séance du 12 avril 2012

Absents excusés : Gérard Baudras (procuration à J. Breuil)

Absents : Brigitte Personeni, Renée Dordor

Présentation par Nadège DEVILLERS du rapport d'activité 2011 des Francas pour le centre de loisirs :

Effectif total : 189 enfants

Augmentation du nombre d'enfants pour l'accueil du soir en moyenne 30 enfants pour 2011

Grâce aux nouveaux locaux l'accueil est de meilleure qualité, véritable coin jeux, coin calme et lecture, espaces sanitaires mieux répartis.

Discussion sur le coût des repas, moins d'impayé depuis le système du quotient familial.

Discussion sur le prestataire chargé de la préparation et livraison des repas.

### **Compte administratif 2011 budgets annexes**

#### Eau, assainissement

Résultat de fonctionnement : 184 220.52 €

Résultat d'investissement : 32 569.66 €

Résultat de clôture 2011 : 216 790.18 €

#### Camping

Résultat de fonctionnement : 34 277.05 €

Résultat d'investissement : - 16 651.91 €

Résultat de clôture 2011 : 17 625.14 €

#### Zone Artisanale

Résultat de fonctionnement : - 3508.50 €

Résultat d'investissement : -88 309.46 €

Résultat de clôture 2011 : -91 817.96 €

Déficit intégré dans le budget général de la commune

#### CCAS

Résultat de fonctionnement : 111.59 €

Résultat d'investissement : 355.00 €

Résultat de clôture 2011 : 466.59 €

### **Compte de gestion 2011 budgets annexes**

Le conseil municipal prend acte des comptes de gestion 2011 du camping, eau et assainissement, ZA la Blanchotte et approuve l'entière concordance avec les écritures des comptes administratifs 2011.

### **Budgets annexes 2012**

#### Budget eau, assainissement

Dépenses de fonctionnement : 295 467.00 €

Recettes de fonctionnement : 302 322.52 €

Dépenses d'investissement : 202 061.00 €

Recettes d'investissement : 203 799.66 €

Les travaux prévus sont notamment le remplacement de la canalisation sous le pont de Quingey

Les dépenses d'investissement sont en grande partie la participation au syndicat intercommunal du Pays de Quingey, ce syndicat ne possède pas de recettes propres.

#### Camping :

Dépenses de fonctionnement :	58 240.00 €
Recettes de fonctionnement :	63 625.14 €
Dépenses d'investissement :	38 651.91 €
Recettes d'investissement :	38 651.91 €

Travaux prévus : sanitaire, jeux (rappel : tennis sur le budget communal)

Discussion sur l'entrée des personnes extérieures au camping, il s'agit d'un camping 3 étoiles, donc pour la sécurité et la tranquillité des usagers le passage est interdit aux personnes autres que les campeurs pendant la saison touristique.

#### ZA la Blanchotte :

Dépenses de fonctionnement :	174 309 €
Recettes de fonctionnement :	174 309 €
Dépenses d'investissement :	131 309 €
Recettes d'investissement :	131 309 €

Travaux de voirie prévus pour 43 000 €, autorisation de déposer un dossier de subvention.

Ces travaux sont financés par le budget de la commune soit un virement de 134 817.96 € donc décision modificative du budget communal pour augmenter ce virement de 10 355 € par rapport à la prévision budgétaire initiale.

#### CCAS :

Dépenses de fonctionnement :	1 341.59 €
Recettes de fonctionnement :	1 341.59 €
Dépenses d'investissement :	1 932.00 €
Recettes d'investissement :	1 932.00 €

En cas de nécessité le budget pourra être abondé en cours d'année

#### Tarif camping et info taxe séjour

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer les tarifs à compter de 2012 comme suit :

- Adulte (à partir de 13 ans) :	4.00 €	- Jeton machine à laver :	3.00 €
- Enfant (de 2 à 13 ans) :	2.00 €	- Jeton sèche-linge :	2.00 €
- Caravane/camping-car :	4.00 €	- Taxe animalière :	1.00 €
- Tente :	3.00 €	- Caution adaptateur :	30.00 €
- Electricité :	3.00 €	- Caution badge entrée :	50.00 €
- Véhicule supplémentaire :	2.00 €		

Pour information la taxe de séjour décidé par la communauté de communes du canton de Quingey est de 0.45 € par nuitée.

#### Adhésion SPA

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Accepte le renouvellement de la convention avec la SPA de Besançon et de Franche-Comté, pour l'année 2012, à raison de 0.30 € par an et par habitant
- Autorise le Maire à signer la convention

#### Protection sociale des agents

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

**Décide** de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation que le centre de gestion du Doubs va engager début 2012 conformément à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1894

## **ET**

**Prend** acte que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision de signer la convention de participation souscrit par le centre de gestion du Doubs à compter du 1er janvier 2013.

### **Informations du Maire :**

- Réunion avec le maître d'œuvre Au-delà du Fleuve pour les travaux de voirie à venir : soit le secteur du bureau de tabac, boucherie. Prévision d'un plateau surélevé pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite pour traverser la chaussée.

Rue de Traverse : trottoir bordure haute du côté de l'ancienne boucherie, trottoir bordure basse de l'autre côté.

Bordure de trottoir le long de la rue Calixte II.

Secteur opticien en cours d'étude.

Voir pour l'interdiction de stationner devant la pharmacie à certains moments de la journée quand les horaires du bus seront définitifs en septembre prochain.

### **Questions diverses**

- Salle multimédia : mise en place de cours d'informatique payants par l'association le Fossou  
Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré,

- accepte la convention de mise à disposition de la salle multimédia et du matériel informatique avec l'association le FOSSOU, moyennant un tarif de 12 € la séance de 2 heures, à compter du 13 avril 2012

- donne pouvoir à Sarah Faivre, adjoint au Maire de Quingey, pour signer la convention.

- Sinistre au camping : le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré, accepte le paiement de la franchise de 155 euros suite au sinistre du 22 juin 2011 au camping de Quingey, à Monsieur STADTLER Robert.

- Vente porte garage : Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, l'exposé du Maire entendu, accepte la vente des portes de garage de l'ancien vestiaire à la commune d'Arc et Senans pour une valeur de 150 €.

- Restauration du transformateur de la route de Byans jouxtant le nouveau parking de Moini : proposition d'une fresque sur la façade du bâtiment financée par EDF et la commune et réalisé par une association de réinsertion. Le conseil estime le montant restant à financer trop élevé. Le Maire recontactera les partenaires de ce projet.

- De Jacqueline Henry-Leloup : inquiétude du personnel de la MAS pour le déplacement des résidents pour le tour de France, voir pour la réservation d'un emplacement pour les personnes à mobilité réduite. Après étude, suite au conseil municipal, l'emplacement sera situé à la « croix du Gey ».